

A grayscale photograph of a fencing club's training hall. In the foreground, a woman in a black t-shirt and dark pants stands on the left, looking towards the center. In the background, several fencers in white gear are practicing on a wooden floor. The room has a high ceiling with fluorescent lights and a rack of fencing equipment against the back wall. The image is overlaid with a network of thin white lines and various colored circles (blue, black, red) and plus signs (+) in blue, red, and white.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS



EDITO

Chères Présidentes, chers Présidents,

Cette saison sportive n'aura eu de cesse de tester autant notre résilience que notre patience. Pourtant, vous n'avez pas baissé les bras. Vous avez su être créatifs et innovants afin de permettre à vos licenciés de continuer à pratiquer et encadrer d'une manière différente.

Vous avez fait preuve de solidarité en partageant vos idées et vos actions. Pour tout cela, je tenais à vous remercier d'avoir continué à faire vivre l'escrime sur vos territoires et dans vos clubs ces derniers mois.

Au-delà de mes remerciements, je souhaite vous présenter les grandes lignes du plan d'accompagnement des clubs mis en place par la fédération pour faire face à la crise sanitaire qui nous touche, avec comme objectif de soutenir au mieux la reprise de l'escrime dans tous nos clubs.

Ce plan d'accompagnement est composé de trois axes majeurs qui vous seront détaillés dans ce document :

- **Un soutien financier global de plus d'un million d'euros,**
- **Une communication renforcée auprès de nos clubs et de nos licenciés,**
- **Un plan événementiel d'envergure nationale.**

Notre fédération, ses élus, ses cadres et ses salariés restent à votre écoute et disponibles pour vous soutenir dans cette reprise.

Et gardons en mémoire cette pensée de Nelson Mandela : *"aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès"*.

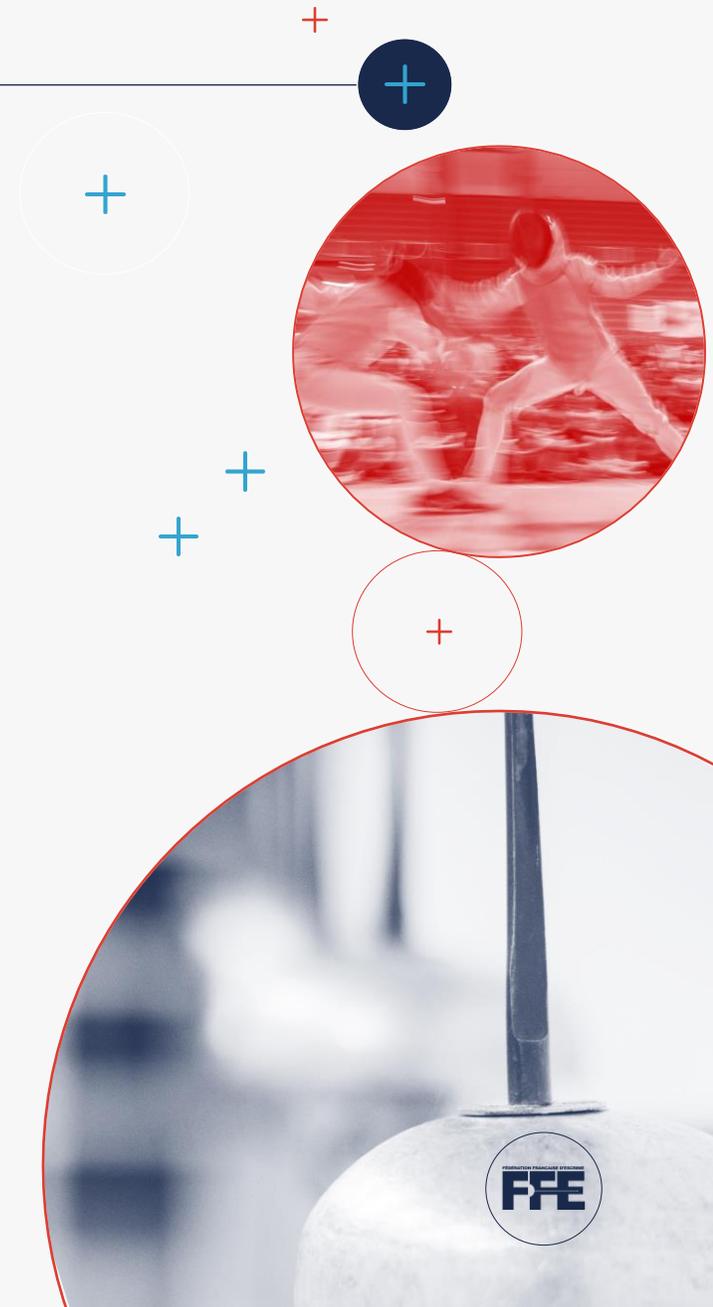


• **BRUNO GARES**
PRÉSIDENT DE LA FFE

+ PRÉAMBULE

Un plan d'accompagnement qui s'articule en 3 axes majeurs :

1. **Un fonds de soutien financier exceptionnel de plus d'un million d'euros** comprenant un prêt fédéral disponible sous certaines conditions, dès le mois de septembre 2021, au bénéfice des clubs en difficulté financière et en complément des aides et des dispositifs gouvernementaux déjà existants.
2. **Une offre de services et une mise à disposition de kits de communication** destinées à accompagner les clubs et à les soutenir en vue de la reprise de la pratique de l'escrime.
3. **Une action événementielle d'envergure dédiée aux clubs de la FFE**, avec le soutien de nos athlètes de haut niveau, pour la promotion de l'escrime à l'échelle locale.



+ UN FONDS DE SOUTIEN PORTÉ À 1.3 MILLION D'EUROS

POUR LES LICENCIÉS

Rétrocession de 10€ sur la part fédérale pour toute licence prise jusqu'au 01.06.2021

POUR LES BÉNÉVOLES

Part fédérale offerte sur les licences **Président, Secrétaire, Trésorier** pour la saison 2021-22

LICENCES SPÉCIFIQUES

Licences Sport Santé, ALD, Résidents d'établissements de personnes âgées, Handisport à **15€**, Pass' Découverte scolaire à **5€**

PRÊT FÉDÉRAL AUX CLUBS

Prêt fédéral à **taux zéro** aux clubs en difficulté financière

SERVICES AUX CLUBS

Un **accompagnement personnalisé** + Kits et actions de communication événementielle

+ de 370.000€

+

+ de 50.000€

+

+ de 75.000€

+

663.500€

+

+ de 100.000€

+ ZOOM SUR LE PRÊT FÉDÉRAL

NOUS CONTACTER : 01.87.12.30.00
RELANCE2021@FFESCRIME.FR

La FFE mobilise un fonds exceptionnel de **663.500€** destiné aux clubs en **difficulté financière** liée à la perte de licenciés

Suis-je éligible ? Oui, si j'ai perdu au moins 30% de licenciés entre les saisons 2020-21 vs. 2019-20

Après étude du dossier, la FFE accordera un prêt équivalent à 35% du montant moyen de cotisations

Comment le montant du prêt fédéral pour mon club est-il calculé ?

D'après un montant moyen de cotisations de 200€ par licencié, on obtient :

$(\text{Nombre de licenciés } 2020-2021) \times 200€ \times 0,35$

Prêt à taux zéro

Remboursable par
prélèvement mensuel
dès la 2^{ème} année

Clôture des dossiers
au 01.06.2021

Versement du prêt en
septembre 2021





ZOOM SUR LE PRÊT FÉDÉRAL

NOUS CONTACTER : 01.87.12.30.00
RELANCE2021@FFESCRIME.FR



EXEMPLE N°1

Lors de la saison **2019-2020**, mon club comptait **40 licenciés**.

En **2020-2021**, mon effectif est de **20 licenciés**.



J'ai donc perdu **50%** de licenciés.
Je suis éligible au prêt fédéral.

MONTANT MOYEN DE COTISATIONS 2020-21

20 x 200€ = 4.000€

MONTANT DU PRÊT FÉDÉRAL APRÈS ÉTUDE DE DOSSIER

20 x 200 x 0,35 = 1.400€

EXEMPLE N°2

Lors de la saison **2019-2020**, mon club comptait **22 licenciés**.

En **2020-2021**, mon effectif est de **20 licenciés**.



J'ai donc perdu **9%** de licenciés.
Je ne suis pas éligible au prêt fédéral.

EXEMPLE N°3

Lors de la saison **2019-2020**, mon club comptait **11 licenciés**.

En **2020-2021**, mon effectif est de **3 licenciés**.



J'ai donc perdu **72%** de licenciés.
Je suis éligible au prêt fédéral.

MONTANT MOYEN DE COTISATIONS 2020-21

3 x 200€ = 600€

MONTANT DU PRÊT FÉDÉRAL APRÈS ÉTUDE DE DOSSIER

3 x 200 x 0,35 = 210€

+ EXISTE-T-IL D'AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ?

Oui. Plusieurs dispositifs financiers et d'aides à l'emploi ou au maintien de l'emploi sont disponibles et auxquels votre structure est potentiellement éligible. Avec ou sans salarié, selon votre région ou votre département, vérifiez dès à présent les conditions.

+ La Fédération Française d'Escrime peut apporter une aide administrative aux clubs qui en font la demande.

+ Aides à l'emploi et au maintien de l'emploi

AIDES À L'EMPLOI

Pour les jeunes de -25 ans

Emploi d'un salarié qualifié

1 Jeune
1 Solution

Jeunes de 16 à 25 ans en difficulté



Fonds de solidarité

Prêt Garanti par l'Etat, minimum 1 salarié

Exonération des charges sociales et patronales

Dispositif exceptionnel d'activité partielle

Pour les clubs en difficulté de moins de 10 salariés

AIDES AU MAINTIEN DE L'EMPLOI

+ AIDES COMPLÉMENTAIRES AUX CLUBS



Aides au maintien de la vie associative

POUR LES STRUCTURES N'AYANT AUCUN EMPLOYÉ

Agence Nationale du Sport



Fonds territorial de solidarité de l'ANS

A L'ÉCHELLE LOCALE ET AU-DELÀ

CNOSF



Dispositifs de soutien aux associations sportives dans les territoires

POUR LES CLUBS AYANT UN PROJET INNOVANT

FDVA



FDVA "Fonctionnement innovation" dans les départements

LA SOLIDARITÉ **PAR ET POUR LES LICENCIÉS**



Soutiens ton club !

FAITES UN DON AU CLUB DE VOTRE CHOIX

Ensemble, aidons vos clubs à battre le virus et à sortir plus forts de cette période !

Permettons leur de se réinventer et assurer la qualité d'accueil de leurs adhérents dès le début du déconfinement.

Pour cela, faites un don au club de votre choix, déductible d'impôts.



Je soutiens un club, je fais un don

Pass'Sport

UNE AIDE DE 50€ A LA PRISE DE LICENCE

Le Pass'Sport est une aide financière aux familles les plus modestes pour favoriser la (ré)inscription dans une association sportive à la rentrée 2021/2022.

Cette aide aura une valeur de 50€ permettant la réduction de la cotisation club et licence. Une enveloppe de 100M€ a été prévue par l'État.



Dispositif à venir

+ SERVICES AUX CLUBS ET AUX LICENCIÉS

Un plan fédéral qui conjugue accompagnement financier, digitalisation et services...

1. Dès aujourd'hui, la mise en place d'une **ligne téléphonique dédiée** au sein de la FFE pour répondre aux demandes des clubs afin de faciliter leurs démarches administratives.
2. Des **équipements sanitaires** : gel hydroalcoolique, masques, etc..., **à des tarifs négociés par la FFE.** 
3. Lancement de l'**application mobile mycoach** pour la rentrée des clubs. 
4. Le service communication de la FFE s'inscrit dans **une démarche d'accompagnement à la digitalisation des clubs** sur des thématiques de fidélisation et d'acquisition de nouveaux pratiquants. **De nouveaux services seront prochainement proposés.**



L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DES CLUBS ET DES PRATIQUANTS

Plus de services, un accompagnement de qualité, une solution intuitive pour renforcer les liens !

- 1. Pour les clubs :** du point de vue de la communication interne, l'application permettra de faciliter les échanges entre le Maître d'armes et les tireurs.
- 2. Pour les Maîtres d'armes :** une meilleure gestion administrative du groupe à l'entraînement et en compétition, l'accès direct aux contenus officiels de la FFE (fichiers et média center).
- 3. Pour les tireurs :** une messagerie interne qui permettra notamment de répondre aux convocations, la gestion de son propre calendrier avec l'accès à l'ensemble de ses événements, les fichiers importants et un média center dédié.



mycoach

SEPTEMBRE 2021

L'objectif est de faciliter le quotidien des clubs, des dirigeants, des Maîtres d'armes et des pratiquants.

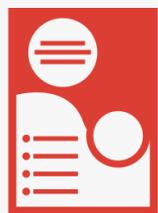
+ 1 KIT DE COMMUNICATION POUR CHAQUE CLUB

Attirez et fidélisez de nouveaux pratiquants dans votre club !



Des posters de campagne FFE

+



Des flyers de campagne FFE + zone vierge à remplir

+



Des autocollants de campagne FFE

+



Et d'autres goodies !

+



+ + +

1 kit gratuit pour chaque club qui en fait la demande via un formulaire disponible sur le site internet fédéral.

+
Possibilité de commandes additionnelles

+
Kit gratuit JO de Tokyo

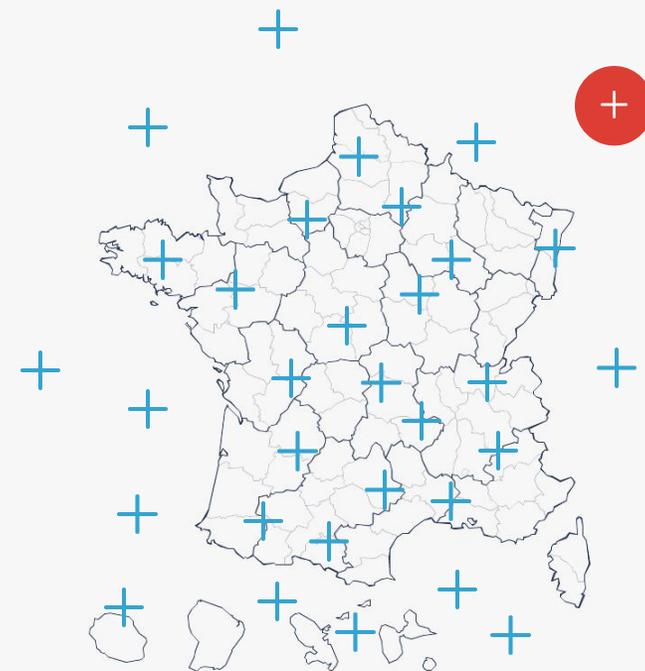
+
Disponible prochainement sur www.ffescrime.fr

+
Offre kit de communication personnalisable à vos couleurs : Kakémonos, banderoles, nappes, etc.

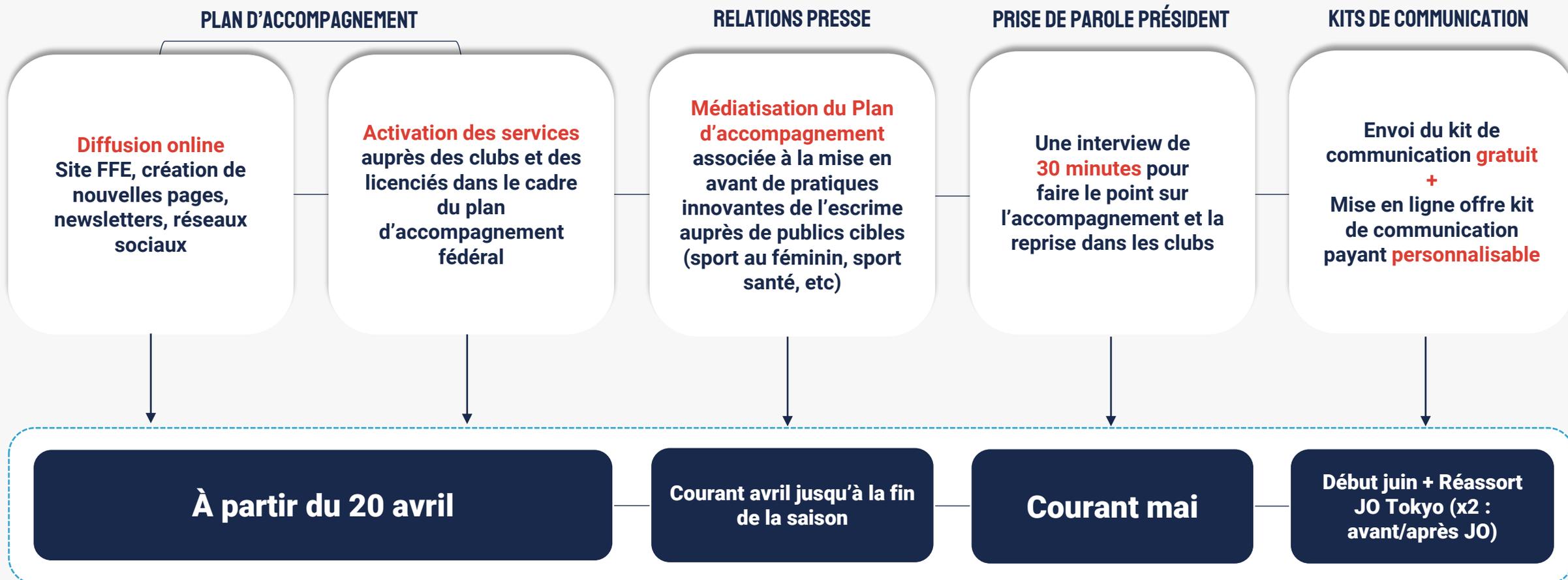
+ DISPOSITIF ÉVÉNEMENTIEL NATIONAL

Une action de communication à l'échelle nationale qui mobilisera plus de **70** athlètes de haut niveau au départ de l'INSEP.

1. Dès que possible, la FFE organise **une action promotionnelle d'envergure** auprès des clubs et des nouveaux publics avec ses athlètes de haut niveau.
2. Plus de 70 athlètes seront **les ambassadeurs de la FFE** pour animer des actions de promotion dans les régions, comprenant des démonstrations, des temps d'échanges, signatures d'autographes, etc.
3. Donner envie aux publics de s'initier à l'esgrime avec nos champions pour **recréer une dynamique forte avec nos clubs et nos licenciés.**
4. Dates et lieux à valider dès que les conditions sanitaires le permettent.



+ RÉTROPLANNING DE COMMUNICATION



+ DISPOSITIF PROMOTIONNEL

Un plan d'accompagnement des clubs pour le développement de l'escrime en milieu scolaire et périscolaire.

CONTEXTE

- Moins de 5% des élèves pratiquent l'escrime à l'école
- Difficultés pour intervenir dans les établissements scolaires
 - Le problème de la crise sanitaire

OBJECTIFS

- Le développement de la pratique de l'escrime en milieu scolaire/périscolaire
 - Développer et faire connaître l'escrime à l'échelle de nos territoires et des municipalités pour créer un effet domino pour la promotion et l'emploi

MOYENS DÉPLOYÉS

- Des outils pratiques à destination des clubs pour les aider dans leur communication avec les établissements scolaires, dans leurs démarches de partenariats et leurs interventions
- Un accompagnement des clubs et des établissements scolaires

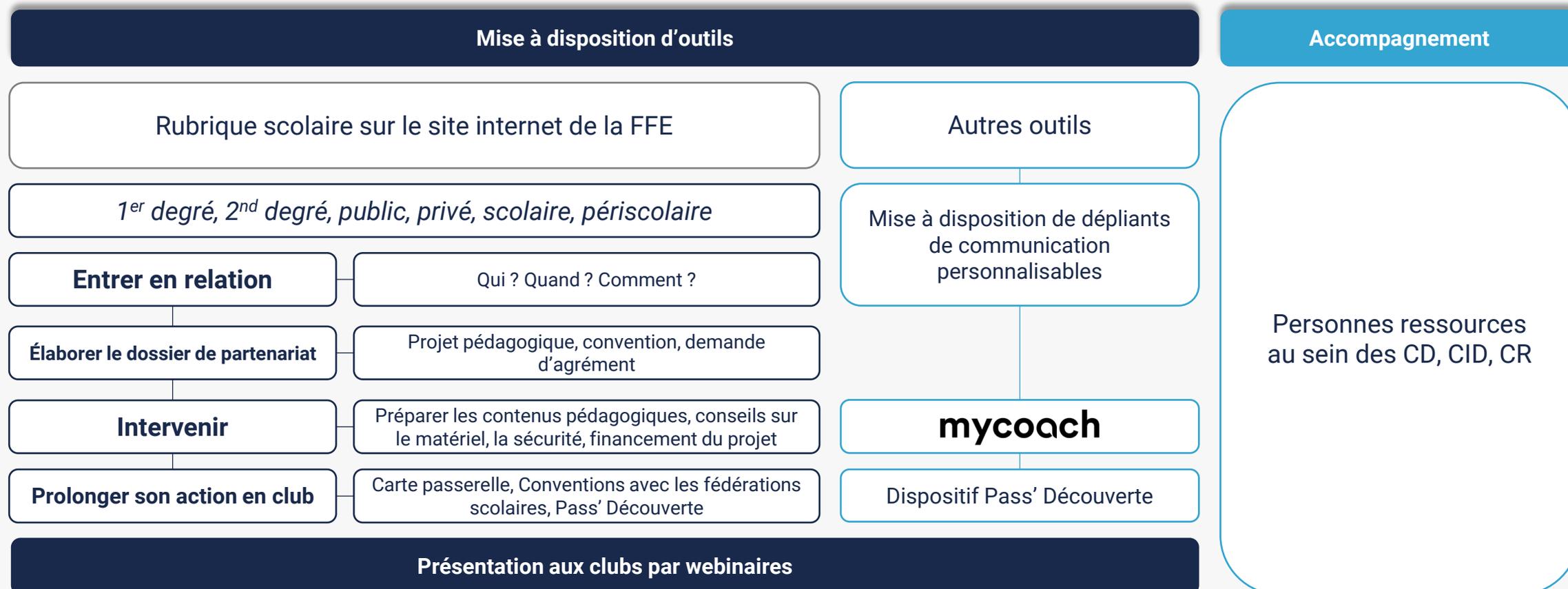


+



+ DISPOSITIF PROMOTIONNEL

Un plan d'accompagnement des clubs pour le développement de l'escrime en milieu scolaire et périscolaire.



SAISON SPORTIVE 2020-2021

NOUS CONTACTER : 01.87.12.30.00
RELANCE2021@FFESCRIME.FR

Décalage du calendrier national avec des Championnats de France planifiés à partir du weekend des 12 et 13 juin

	Mai 2021			Juin 2021				Juillet 2021		Nov 2021
	15-16	22-23	29-30	5-6	12-13	19-20	26-27	3-4	10-11 Vac. Scol.	A déf
Vétérans										
Seniors N1										
Seniors N2&N3										
M23										
M20										
M17										
M15										

France
Sélections régionales

Jauge à 84 tireurs maximum pour les épreuves individuelles et 20 équipes dans le respect du protocole sanitaire établi par la Commission covid

Sélection à la Fête des Jeunes et aux championnats de France principalement par les CR

2 conditions : reprise des entrainements dans les clubs (2 semaines a minima, 4 semaines pour les vétérans) + Organisation de sélections régionales pour les quotas CR

+ UNE DERNIÈRE QUESTION ?



Comment puis-je bénéficier du prêt fédéral aux clubs ?

Les services de la FFE sont mobilisés pour apporter leur aide à tous les clubs qui en font la demande. Différentes façons de nous joindre : soit en nous écrivant un courriel à relance2021@ffescrime.fr ou bien en nous téléphonant (aux horaires d'ouverture de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00) au **01.87.12.30.00**. Toutes les demandes feront l'objet d'une étude approfondie.

Qui va traiter ma demande ?

En fonction de l'objet de votre demande, celle-ci sera traitée soit par notre service administratif et financier soit par notre service de relation aux clubs.

En combien de temps ma demande sera-t-elle traitée ?

Nous nous préparons à un afflux important de demandes. Nous ferons tout notre possible pour vous adresser une réponse dans les meilleurs délais. Dans tous les cas, tous les demandeurs recevront une réponse personnalisée. Si votre éligibilité au prêt fédéral est confirmée, la FFE s'engage à verser le montant de votre prêt au mois de septembre 2021.

Quelle est la durée maximum de remboursement d'un prêt fédéral ?

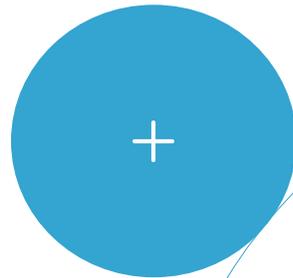
Les besoins et les capacités de remboursement des clubs sont toutes différentes. C'est pourquoi la FFE traitera individuellement chaque demande, sachant que la durée maximale de remboursement est de 6 ans, un prélèvement automatique étant effectué chaque mois. Les deux parties sont engagées par une convention.

Quand la pratique de l'esime sera-t-elle de nouveau possible pour tous ?

La FFE effectue régulièrement une mise à jour de ses protocoles de pratique d'après les directives publiées par le gouvernement. La FFE suit et traite avec la plus grande attention ces annonces en publiant dès que possible un protocole de pratique adapté à l'attention de ses clubs et de ses licenciés. Le dernier protocole de pratique mis à jour est consultable sur le site Internet de la FFE.

Comment puis-je me procurer le kit de communication pour les clubs ?

Nous mettrons en ligne dans le courant du second trimestre 2021 un formulaire de contact qui permettra à tous les dirigeants qui en font la demande de recevoir un kit de communication gratuit. En complément, la FFE proposera une boutique en ligne complémentaire qui mettra à votre disposition des supports de communication payants et personnalisables aux couleurs de votre club.



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS FFE

RELANCE2021@FFESCRIME.FR | 01.87.12.30.00

